



FR0108400

2vis-FR-1062

OPACITE OU TRANSPARENCE : Y A-T-IL UN AUTRE CHOIX ?

J. Pellissier-Tanon

En France jusque dans le milieu des années 80, on postulait que, le public ne pouvant pas comprendre les bases et le sens de l'évaluation du risque radiologique, il fallait limiter l'information aux causes premières et aux conséquences ultimes, et seulement quand cela apparaissait souhaitable. Cette mission était assumée par les Autorités, seules responsables de l'information du public.

A l'opposé, la "transparence" sert de référence aujourd'hui, en réponse au challenge du mouvement associatif. On renonce à toute restriction de l'information et on livre les faits, les hypothèses, les conjectures pêle-mêle, en pièces détachées, en fonction des interrogations, toujours renouvelées, de ceux qui veulent le Nucléaire meilleur, ou ne le veulent pas du tout. Cela va de pair avec une large délégation de la responsabilité d'informer, aussi près que possible du champ de l'action.

Comment passer à un schéma dynamique, permettant de qualifier les actions de communication ? Je propose de les situer dans un "champ" à deux dimensions, l'une rendant compte du niveau de transparence, l'autre, du niveau d'intégration. La notion de "niveau de transparence" est implicite dans le début de cet exposé.

Par "niveau d'intégration", je veux rendre compte du contenu de la communication : "spécifique", elle ne porte que sur un des composants de l'évaluation du risque, par exemple les résultats d'une campagne de mesures radiométriques sur le terrain, d'un contrôle de rejets liquides dans l'environnement, d'une étude épidémiologique sur un groupe ciblé. "Intégrée", elle introduit les données d'études spécifiques dans des systèmes d'évaluation pour présenter une évaluation du risque radiologique attaché à une situation donnée, réelle ou virtuelle.

La qualification d'une communication se ferait en combinant son niveau de transparence et son niveau d'intégration.

Un troisième facteur de la qualité de la communication doit être pris en compte : c'est sa véracité. Les erreurs, inexactitudes, généralisations illégitimes, affirmations non vérifiables, conclusions abusives, apportent à la communication, (c'est un autre postulat), un détriment de qualité -sur la longue durée, s'entend.

Après une présentation de cet outil d'évaluation, l'essentiel de l'exposé sera consacré à sa mise en oeuvre pour la qualification de quelques actions de communication mémorables, empruntées au contexte de mon expérience professionnelle entre 1983 et 1996 et, ces quatre dernières années, à celui de mes "chroniques" dans la revue "radioprotection" de la SFRP.